COMMUNE DU THOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt
Le 28 mai
Le Conseil Municipal de la Commune du Thou étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale,

Sous la présidence de M. BRUNIER Christian, Maire,

Conseillers en exercice	19
Présents	18
Votants	19

Présents : BRUNIER Christian, BALLANGER Danielle, QUINCONNEAU Didier, DESFOUGERES Christine, ROBLIN Benoît, LEGROS Catherine, LOUIS Joël, RENAUD Jean-Pierre, FENIOU Eric, DELILE Gaëtane, ROUILLON Laurent, PORTMANN Cyril, FAUCILLON Jérôme, LEJEUNE Sébastien, PINEAU Nathalie, RUESCAS Flora, MARTIN Sylvie, FENIOUX Marjorie.

Absente excusée : SALACRUCH Françoise (pouvoir à LOUIS Joël)

Secrétaire de séance : FENIOUX Marjorie.

Date de convocation : 19 mai 2020

Affichage de la convocation (art. L 2121-10 du CGCT) : 19 mai 2020

Etait présent à la réunion : Emmanuel JUCHEREAU, Secrétaire général de la commune du Thou

OBJET : Désignation des délégués communaux au Syndicat intercommunal à vocation scolaire LE THOU – LANDRAIS.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5111-1 et suivants ;
Vu l'arrêté n° 2007-500 du 20 décembre 2007 portant création du syndicat intercommunal à vocation scolaire de Le Thou – Landrais ;
Vu l'arrêté n° 2015-236 du 15 octobre 2015 portant modification des statuts du syndicat intercommunal à vocation scolaire Le Thou – Landrais ;

Après appel à candidature et sur proposition de Monsieur le maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne en qualité de délégués communaux au syndicat intercommunal à vocation scolaire, les conseillers municipaux suivants :

Titulaires BRUNIER Christian
ROBLIN Benoît
RENAUD Jean-Pierre
LOUIS Joël
FENIOU Eric
PORTMANN Cyril

Suppléants BALLANGER Danielle
FAUCILLON Jérôme
FENIOUX Marjorie

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme

Le Maire
Christian BRUNIER

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 211704473 -- 2020_ _ _ _ -- _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ -- _ _
Accusé de Réception Préfecture **Reçu le : _ _ / _ _ / 2020**
Affiché en mairie le : **_ _ / _ _ / 2020**